

# L'animation socioculturelle au service des projets environnementaux des communes vaudoises

**Bellinda Müller, Loana Pittet, Romane Krayenbühl**

DANS **FORUM** 2022/2 (N° 166-167), PAGES 45 À 54

ÉDITIONS **CHAMP SOCIAL**

ISSN 0988-6486

ISBN 9791034607907

DOI 10.3917/forum.166.0045

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-forum-2022-2-page-45.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



#### Distribution électronique Cairn.info pour Champ social.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'animation socioculturelle au service des projets environnementaux des communes vaudoises

Bellinda MÜLLER, Loana PITET, Romane KRAYENBÜHL

**Résumé :** Face à l'impératif écologique, comment le travail social peut-il contribuer au processus de transition durable sur des territoires cantonaux et communaux, tout en favorisant une justice sociale ? Cet article restitue les enjeux d'un projet mis en œuvre par des étudiantes suisses en animation socioculturelle, dans le Canton de Vaud, dans le cadre d'un dispositif de développement de projet mis au concours par leur université d'arts et de sciences appliquées.

**Mots clés :** Animation socioculturelle, développement durable, durabilité, transition écologique, Plan climat vaudois, communes, participation citoyenne.

## Introduction

Nous sommes trois étudiantes de la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne (HETSL), de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), en dernière année de Bachelor travail social en orientation animation socioculturelle (ASC). Au sein du travail social, ce champ d'intervention promeut les actions sociales et culturelles par la participation citoyenne en valorisant l'intégration et la solidarité des diversités sociales. L'ASC vise également à améliorer le vivre ensemble en vue d'un changement social et encourage les prises de conscience collectives (Federanim, 2018). Ce sont ces différentes thématiques abordées au cours de notre formation qui ont tourné nos réflexions vers l'envie d'utiliser nos compétences professionnelles pour favoriser et soutenir la transition écologique. Selon le rapport « Our Common Future » du World Commission on Environment and Development (WCED, 1987), le concept de développement durable comprend trois dimensions : économique, environnementale et sociale. La finalité du développement durable est de répondre aux besoins actuels sans compromettre le potentiel des générations futures. A l'échelle locale et afin de concrétiser son engagement en faveur de la durabilité, le canton de Vaud a élaboré un Plan climat vaudois (PCV) en s'appuyant sur le document de l'Agenda 2030, adopté en 2015 par les états membres de l'ONU<sup>1</sup>, sur la base des 17 objectifs du développement durable. Le but est alors de mettre en œuvre ces objectifs au niveau cantonal et communal.

<sup>1</sup> <https://www.un.org/press/fr/2015/ag11688.doc.htm>

C'est la découverte du programme d'encouragement « U Change – Initiatives étudiantes vers un développement durable<sup>2</sup>», qui nous a mené à construire notre projet. Nous avons souhaité développer un projet innovant qui démontre que les compétences de l'ASC sont tout à fait adaptées et pertinentes dans le domaine de la transition écologique. C'est pourquoi, nous avons vu avec le programme U-Change une opportunité pour travailler nos compétences d'ASC, en acquérir davantage et contribuer à ce que l'ASC affirme son potentiel dans la transition écologique. Notre motivation s'inscrit à la croisée des chemins entre notre formation, les nouvelles tâches des animateurs et animatrices socioculturelles et les enjeux d'application du développement durable au sein de communes vaudoises. De plus, la participation citoyenne est un axe central dans la profession d'ASC. C'est pourquoi, nous avons souhaité mettre cette dimension au cœur de notre projet et impliquer la population locale au sein des problématiques de développement durable dans le but de concevoir des pistes d'actions pour les plans climat communaux.

Ainsi, l'élaboration de notre projet nous a mené à nous questionner quant à l'implication des métiers du travail social au sein de la société actuelle et des défis climatiques.

## **Intégrer la justice environnementale à la justice sociale : réflexion à travers les valeurs métier du travail social**

### ***Le travail social vert***

Afin de dessiner le cadre de notre réflexion sur l'alliance du travail social à la cause climatique, nous empruntons les propos de l'autrice majeure du travail social vert, Lena Dominelli (2018). Cette dernière rappelle que les crises environnementales ne sauront que perpétuer les injustices environnementales à venir et déjà existantes. Un des postulats de base du travail social est de promouvoir l'égalité entre tous les êtres vivants, la Terre en faisant partie, son exploitation doit être arrêtée (2018).

D'autre part, les personnes qui seront les plus touchées par la crise climatique sont les populations les plus précarisées : autant par l'accès réduit à l'information du danger, par la non prise en compte de leurs besoins dans les processus de transition (viser la participation dans la durabilité) et *in fine* par le manque des ressources financières résilientes face aux dangers imminents et en cours. Le pouvoir économique des publics cibles du travail social ne permet pas une adaptation au marché qui ne saurait cesser de se polariser. Les catastrophes environnementales ne mettent qu'en lumière et accentuent les rapports de pouvoir et les inégalités déjà existantes. Selon Robert Doyle Bullard (1994, dans Portillo, 2019, p.51) : « La justice environnementale met en évidence la corrélation entre les dégradations environnementales et les distributions inégalitaires de pouvoir. » Alors que les inégalités se creusent et la distribution des ressources en subit les conséquences directes, le rôle du travail social est de réfléchir avec ses bénéficiaires à d'autres façons de subvenir à ses besoins (Dominelli, 2018).

### ***Prendre en compte tous les publics***

Lorsque le philosophe Hans Jonas (1990) évoque le principe de responsabilité, il dessine ainsi une éthique du futur qui résonne avec l'action sociale. A l'image du travail social qui oriente son action sur l'œuvre d'une société plus égalitaire pour ses publics et les générations à venir, l'éthique du futur se repose sur la responsabilité individuelle de permettre un futur viable à ces mêmes

<sup>2</sup> <https://u-change.ch/fr>

génération. Ainsi, prôner une justice environnementale, c'est préserver un ensemble de valeurs et garantir un futur égalitaire, social et durable. Le travail social doit alors être un des outils et offrir des repères pour la résilience de nos sociétés face aux crises.

Le travail social se doit de jouer son rôle de prévention des risques au plus près de sa population concernée en utilisant la perspective écologique de « l'environnement vivant comme un continuum, une entité holistique qui s'étend à la nature et dont l'être humain fait partie » (Portillo, 2019, p.48). En effet, telle que l'indique la note conceptuelle de la journée du travail social à l'ONU (2017), le travail social évolue au sein du développement durable et prend ses distances avec l'anthropocentrisme, afin de considérer les questions environnementales au sein de la société. Avec cette vision, le paradigme professionnel passe du schéma « la personne au centre » à celui du « lien entre la personne et son environnement ». De fait, la justice environnementale ne peut se réaliser qu'aux côtés de la justice sociale. C'est dans cette alliance fondamentale que le travail social doit investir son action en réponse à l'impératif de préservation de la vie et en congruence avec ses valeurs métier.

Notre projet ne vise pas à l'accompagnement présent ou à venir des personnes touchées par les catastrophes environnementales directes – bien qu'il soit nécessaire, mais à mettre en lumière l'engagement de la société civile dans la transition et ainsi de lui donner la possibilité d'écrire un futur plus juste pour toutes et tous. S'appuyer sur la dimension sociale de la question environnementale va de pair avec les aspects techniques afin de pallier les difficultés culturelles et structurelles à changer des modes de vie individuels et sociétaux. En outre, le travail social vert doit agir dans l'urgence mais également comme faisant partie d'un processus de transition (Portillo, 2019). Par cette perspective, plusieurs éléments nous démontrent que le travail social permet des pratiques d'accompagnement pour une société plus durable.

## **L'innovation dans le champ du travail social : nouvelles pratiques de participation et accompagnement d'une société en transition**

### *Viser une démocratie participative*

Dans nos sociétés occidentales, la démocratie se transforme au gré des changements sociétaux et des revendications. En ce qui concerne la société suisse, la tendance est d'étendre le processus démocratique à d'autres formes que le strict vote. Ainsi, elle tend à se réformer et suggère qu'une plus forte implication de la population dans les sujets qui la touche directement va diminuer les inégalités structurelles et fractales. Des nouvelles formes d'intervention dans la démocratie s'initient avec une dynamique plus participative : « C'est ce que l'on appelle la démocratie participative, qui vise à améliorer la participation des individus aux procédures démocratiques, une démarche qui ne peut être réduite à la seule participation aux élections ou, en Suisse, aux votations » (Statistiques Vaud, 2020, p. 2). L'objectif est que chaque citoyenne et citoyen soit pris en compte pour toutes actions liées à son bien-être, son habitat et son environnement. Plusieurs bénéfices sont obtenus grâce à cette nouvelle participation des publics. En utilisant ces moyens, les habitant·es deviennent acteurs et actrices de leur vie grâce à une prise de décision et une responsabilité individuelle. Ces capacités découlent du concept utilisé dans le champ du travail social qui est l'empowerment. Ce dernier est un processus qui s'inscrit dans la volonté que l'individu prenne le contrôle sur sa propre vie et participe aux décisions le concernant afin de mieux apporter sa contribution à la collectivité (Rullac, 2021). À cet effet, les citoyennes et citoyens s'impliquent davantage dans la vie courante de leur environnement, en s'appropriant les actions menées au sein du projet. De plus, les politiques publiques comprennent davantage les envies et

besoins de chacun·e, ce qui aide dans les démarches logistiques de certains projets. Selon Rullac, « cela renoue avec le projet historique des associations et permet un ajustement plus fin aux réalités des besoins, ouvrant des pistes inédites vers de nouvelles façons de faire » (2020, p. 117). En effet, cette démarche augmente les capacités des communautés à agir ensemble pour une ville à échelle humaine. Grâce à ces nouvelles formes de participation, la collectivité devient davantage autonome et prend part aux différentes décisions des politiques publiques qui les concernent directement.

Notre volonté est que notre projet s'inscrive dans ces perceptives. Selon nous, les différentes démarches que nous avons entreprises contribuent à une prise en considération des publics de la commune. Ces démarches sont issues de processus de participation. En effet, prendre part c'est aussi apporter une part, autrement dit contribuer : « Chaque individu doit pouvoir apporter sa contribution individuelle tout en composant un ensemble homogène, tel un orchestre » (Rullac, 2020, p. 116). La participation des habitant·es est donc au cœur de notre processus de projet, car nous faisons l'hypothèse que chacun·e a la capacité de contribuer positivement, dans un contexte d'égalité et d'équité, à la proposition de projets collectifs et à leur réalisation. La participation favorise le partage de connaissances et d'idées en misant sur le travail d'équipe et le renforcement des liens avec un accent mis sur la diversité d'opinions. Avec la mise en place d'un tel espace de médiation, les intérêts individuels peuvent s'accorder aux intérêts collectifs pour tendre à une vision partagée des problèmes et de leurs réponses à apporter.

## Rôle de l'animation socioculturelle et de la Recherche Action Collaborative

Le Conseil de l'Europe (2021) définit l'animation socioculturelle comme « action {qui} vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social ». En ce sens, nous estimons qu'il en va de la responsabilité de ce champ professionnel social de participer à ce changement. Si l'animation socioculturelle a toujours été amenée à voir ses pratiques évoluer en fonction des enjeux de société, elle joue aussi la fonction de relai pour visibiliser les droits de ses publics. Tout en promouvant la citoyenneté, ses actions sont menées de manière démocratique sur la base d'une participation volontaire. Aussi, la durabilité et plus particulièrement les enjeux climatiques, poussent l'animation socioculturelle à se saisir de ces nouvelles problématiques.

Notre projet s'inscrit donc dans un processus de recherches collaboratives et partenariales qui questionne la « réflexion dans l'action » et « réflexion sur l'action » (Schön, 1997), afin de produire « des connaissances pratiques dans une perspective de questionnement critique, de refonte et d'adaptation des usages professionnels » (Juan, 2021, p. 20). En tant que futures professionnelles de l'ASC, nous aimerions notamment mobiliser des formes d'innovation sociale en utilisant la Recherche Action Participative (RAP), afin d'encourager l'intelligence collective et la participation dans le contexte du changement climatique au niveau communal (HETS-FR, 2018). La RAP est un processus qui tend vers la participation des publics.

En fait, la RAP implique un processus de RECHERCHE visant à produire, à transférer et à utiliser des connaissances tout au long d'un processus qui mène à une ACTION. Cette action doit résoudre une problématique sociale, par l'intermédiaire d'une démarche PARTICIPATIVE facilitant l'engagement d'un groupe de citoyens dans la recherche (Camden & Poncet, 2014, p. 384).

Cette perspective nous intéresse fortement car notre projet se focalise sur l'adaptation et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de durabilité dans les communes. Par des réflexions collectives, les changements visés par la Municipalité et sa société civile s'inscrivent alors dans un cheminement participatif de l'action. Dans ce contexte, le travail social peut jouer la fonction

de relai pour une mise en lumière de la parole des publics. Tout en promouvant la citoyenneté, les actions sont menées de manière démocratique sur la base de la libre adhésion.

Enfin, notre projet, réunissant durabilité et co-construction entre citoyennes et citoyens, s'inscrit dans les objectifs en lien avec les problématiques sociales actuelles. Cet aspect nous intéresse particulièrement, car il ouvre une nouvelle approche qui se nomme *écologie urbaine*. Les missions de cette dernière sont guidées par la proposition de pratiques et de politiques visant le développement de villes démocratiques et écologiques (CEM, s.d.). Grâce à des processus participatifs, *l'écologie urbaine* soutient fermement l'importance de la prise en compte de la population. Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) est central et est permis par la proposition d'outils socioculturels. Ces pratiques forment et accompagnent les citoyennes et citoyens ainsi que les organisations dans la réalisation de projets et d'interventions. Dans cette optique, l'intention première consiste à faire prendre conscience à la population des enjeux climatiques et de se les approprier. Elles et ils deviennent donc acteurs et actrices de ces nouveaux enjeux sociaux et collaborent sur des thématiques auxquelles elles et ils sont directement impacté-es.

C'est pourquoi, nos processus se sont focalisés sur une démarche participative dans un but de co-construction entre les citoyennes et citoyens et les politiques publiques. Pour ce faire, nous avons choisi une méthodologie qui nous semblait la plus adaptée : les *Ateliers de l'Avenir*, décrite par la suite.

## Méthodologie de projet : présentation, constats objectifs de l'état des lieux et pistes d'analyses

### *Découverte du programme U Change*

Dans le cadre de nos cours sur « les enjeux de l'ASC », nous avons rencontré Rémi Vuichard, un animateur socioculturel engagé par la Plateforme de durabilité<sup>3</sup> de la HES-SO, qui œuvre en faveur de la transition écologique dans les hautes écoles de suisse occidentale. Dans une logique de soutien aux projets, la HES-SO est donc partenaire avec le programme d'encouragement « U Change – Initiatives étudiantes vers un développement durable ». Ce programme, financé par la Confédération et géré par le Réseau pour la recherche transdisciplinaire des Académies suisses des sciences, soutient la réalisation de projets tournés vers le développement durable par des moyens financiers, partagés avec les hautes écoles hôtes (U Change, 2021). U Change, par sa prise en charge, vise à contribuer au développement de compétences des étudiant-es prêt-es à s'engager dans son programme et promeut le partage d'expériences afin d'échanger sur les stratégies et solutions développées (U Change, 2021). La conduite stratégique du programme est assurée par un comité de direction formé de délégué-es des hautes écoles pédagogiques, des hautes écoles spécialisées, des universités et de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) (U Change, 2021).

### Mise en place du projet : contexte, financement, technique, ressources

Afin de s'engager dans le programme U Change, nous avons aussi été suivies tout au long du processus par plusieurs professeur-es de la HETSL<sup>4</sup>. Nous avons commencé par un brainstorming en équipe de travail, constituée des professeurs-e-s, Rémi Vuichard ainsi que nous-mêmes, afin de définir les problématiques et les objectifs visés. A partir d'un long travail de choix des possibles,

<sup>3</sup> <https://www.hes-so.ch/la-hes-so/durabilite>

<sup>4</sup> Marie Leuba, Stéphane Rullac et Anne Jetzer.

agrémenté de nos bases théoriques sur le travail social et les enjeux écologiques locaux, nous avons élaboré une proposition de projet au programme U Change. Ce processus a duré quelques mois, de juin à octobre 2021. L'enjeu était de définir les objectifs de notre projet en y incluant les moyens et les méthodes de réalisation, tout en proposant un projet innovant, qui pourrait servir de modèle. Au fil des séances et avec l'aide des intervenant-e-s de la HETSL, nous sommes rapidement parvenues à cibler une problématique : si les nouvelles politiques publiques du PCV se doivent d'être mises en œuvre, qu'en est-il au niveau communal ? Nous avons ensuite constaté que les Plans climat communaux (Plan énergie et climat communal-PECC) sont pour la plupart, actuellement en pleine réalisation, mais ont encore, dans certains cas, des leviers d'actions à trouver. Le Canton prévoit des mesures d'accompagnement plus spécifiques pour les petites et moyennes communes grâce au travail du Bureau de la durabilité. Toute cette réalité étant encore un terreau très neuf pour les différents acteurs et actrices, nous souhaitons valoriser nos compétences en ASC au service de ce processus d'élaboration, en soutenant la participation citoyenne communale et en visant ainsi une collaboration entre la Commune et la population locale.

Pour ce faire, une compréhension du paysage politique et technique cantonal autour du développement durable est nécessaire. C'est pourquoi nous avons prévu plusieurs entretiens avec les collaborateur-trices du Bureau de durabilité du Canton de Vaud. De plus, il nous a également fallu nous diriger vers un choix de Communes avec qui collaborer. Il s'en est alors suivi un long travail de réflexion stratégique qui nous a mené vers les Communes de Renens et Cossonay.

L'étape suivante était de trouver un outil de l'ASC permettant à notre projet d'être innovant tout en incluant la dimension citoyenne. Nous avons choisi celui des *Ateliers de l'Avenir*<sup>5</sup> qui permet de faire émerger des solutions communes et débattues avec un groupe hétérogène (Monneraye, 2012). Les *Ateliers de l'Avenir* permettent aux membres d'un groupe ou d'une équipe de dessiner les scénarios d'un devenir souhaitable. Ils se situent dans une démarche qui permet de sortir d'un cadre de référence, d'une certaine passivité pour devenir créatif-ves, producteur-trices d'idées et de ce fait, jouir d'une pleine citoyenneté. Enfin, c'est un processus au cours duquel les personnes apprennent à s'exprimer, se positionner et à négocier. Il favorise la confrontation d'idées entre les différents acteurs et actrices et mobilise la créativité et le réservoir d'idées que chaque individu possède, pour finalement favoriser la construction commune de solutions.

Les *Ateliers de l'Avenir* sont pensés pour soutenir la participation citoyenne des habitantes et habitants d'une commune et viennent s'ajouter aux outils à disposition dans notre démocratie semi-directe, comme la consultation ou le droit de vote, par exemple. Cet outil vise à renforcer et à développer les liens entre les habitant-es et avec l'administration. Plus précisément, cette proposition s'inscrit dans une volonté de créer des espaces d'interactions sur la problématique de la durabilité et sa mise en œuvre locale. Aussi, comme le suggère l'étude « Démocratie et nouvelles formes de participation » portée par Statistique Vaud (2020), l'intention est « d'enrichir les fonctionnements démocratiques par de nouvelles formes de médiation » et ce dans le but de soutenir davantage les échanges entre l'Etat et la société. Dans ce même sens, il s'agit de « vivifier la délibération et la proximité », en s'appuyant sur « des plateformes d'échanges », de proximité et accessibles. (Statistique Vaud, 2020).

Afin que tout cela se concrétise, nous avons dû présenter un dossier de projet complet au programme U Change. Les étapes comprenaient : le résumé du projet, l'objectif de celui-ci, les diverses étapes, le calendrier, le budget, les partenaires, l'utilité du projet ainsi que l'axe explicitant en quoi le projet est une innovation. Le budget, prenant en considération les dépenses et les salaires nécessaires à la réalisation de notre projet, a été subventionné à part égale entre U Change et la HETSL.

<sup>5</sup> HETS-FR, (2017), Recherche Action, Fiche de méthode : Atelier de l'avenir.

## Développement du projet : synthèse et étapes

Notre projet se regroupe en 6 phases :

– **Analyse du contexte** : recherches documentaires et acquisition d'une compréhension globale et précise des enjeux de durabilité de l'Agenda 2030 et du PCV

– **État des lieux** : entretiens exploratoires avec des personnes engagées professionnellement au développement durable du Canton de Vaud

Nous avons choisi de réaliser un entretien avec une spécialiste en politiques énergétiques et climatiques à l'Union des Communes Vaudoises (UCV), qui a récemment publié une étude sur l'avancée des politiques climatiques dans les communes. Un second entretien a été réalisé avec une collaboratrice du Bureau de la durabilité puis avec une personne de l'Unité Plan climat. Ainsi, nous avons pu mieux saisir les enjeux politiques transversaux de la mise en application des textes législatifs, ainsi que le paysage politique cantonal investi dans les objectifs climatiques et durables. Nous constatons l'importance et la volonté politique de favoriser une participation citoyenne dans ce domaine et la complexification des rapports entre les différents niveaux issus du fédéralisme.

– **Entretiens avec les potentielles communes collaboratrices et leurs associations.**

Nous avons pour souhait de collaborer avec des communes urbaines et rurales. En termes de moyen temporel et budgétaire, nous concluons avoir les ressources nécessaires pour collaborer avec deux communes du canton de Vaud. Notre choix s'est initialement porté vers la commune de Renens, qui fait déjà preuve d'un certain engagement dans le développement durable, avec « Demain Renens », qui encourage la population locale à réfléchir et agir sur les thématiques des enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux (Renens, 2022). Le premier entretien avec la commune de Renens s'est réalisé avec le responsable environnemental, la chargée de projets environnementaux et de durabilité, la spécialiste en énergies ainsi que nous-mêmes. Afin d'envisager une collaboration, nous avons été encouragées à prendre contact avec le « Forum des associations de Renens (FAR) ». Le FAR participe aux événements culturels et associatifs de la Ville de Renens et œuvre pour le développement de projets profitables à la collectivité de la ville et de ses habitants (Le FAR, 2022). L'entretien avec le FAR, nous a permis de co-construire la collaboration avec la commune de Renens. Pour la seconde commune, nous nous sommes tournées vers Cossonay. Nous avons constaté au niveau communal, la volonté politique d'engager une participation citoyenne qui serait actrice dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable du PCV.

Au travers de nos nombreuses prises de contact, il a été intéressant d'observer les dynamiques communales ainsi que les enjeux qu'un projet comme celui-ci peut engendrer.

– **Participation des publics : organiser des Ateliers de l'Avenir.**

Le point qui nous intéresse particulièrement avec la méthodologie des *Ateliers de l'Avenir* est qu'ils ne s'adressent pas seulement aux participantes et participants habituel·les des débats politiques, mais à toutes les populations confrontées à des difficultés partagées. Nous cherchons à créer des rencontres entre plusieurs groupes de personnes avec des savoirs divers tels que les savoirs professionnels, les savoirs d'expertise d'usage et les savoirs académiques. En effet, nous voulons mettre en relation des acteurs et actrices de la commune issu-es de différents milieux socioculturels et socioéconomiques. Afin de donner la parole au plus grand nombre, nous avons invité des représentant·es politiques et des citoyens ou citoyennes, c'est-à-dire des expert·es de leur ville.

Enfin, cette participation citoyenne, dont la mise en œuvre peut être déployée grâce à des outils interactifs, produit des effets immédiats et à long terme. Elle permet d'encourager les habitant·es à prendre part à la construction de leur environnement grâce à une implication et une prise de responsabilité individuelle et collective. Ces espaces de dialogue entre les habitant·es et les re-

présentant·es de l'administration tendent à renforcer la cohésion sociale et augmentent les capacités des communautés à agir ensemble pour une ville à échelle humaine. Selon nous, notre projet offre une nouvelle proposition qui peut s'inscrire dans les démarches en cours menées par des administrations communales.

Nous avons alors élaboré le processus d'organisation des *Ateliers de l'avenir* avec les communes de Renens et de Cossonay. En se basant sur la méthodologie de Monneraye (2012), nous avons élaboré un plan de préparation des Ateliers incluant les étapes suivantes :

- Plan de communication : afin de cerner les différents publics et les moyens pour une visibilité optimale.
- Rencontres et organisation à définir au préalable pour concevoir les invitations, les inscriptions et définir le thème (assez général, mais significatif).
- Le lieu adéquat : agréable et confortable, avec la possibilité de prendre les repas ensemble, une grande salle avec la possibilité de former plusieurs petits groupes (ou plusieurs pièces), tables et chaises « mobiles » pour modifier la configuration de l'espace et un grands espaces sur les murs pour exposer en continu les produits.

Quant à la réalisation des *Ateliers de l'Avenir*, le thème général qui cadre l'activité est le développement durable, cependant chaque participant·e s'engage avec ses idées et ses propres problématiques. La première partie consiste alors à définir avec les participant·e les thèmes qui vont être discutés pendant les ateliers (par exemple : aménagement, mobilité, alimentation, énergie, etc.). Dans cette perspective, les éléments mis en valeur aux *Ateliers de l'Avenir* sont intrinsèquement liés aux besoins de la population. Il y a notamment une possibilité de reconduire ces ateliers au fil des années, puisque les problématiques sociétales, environnementales et culturelles sont changeantes en fonction du temps et du contexte actuel. Ainsi, en référence au thème choisi, les participant·es parcourent trois phases, en exposant au fur et à mesure les idées émises pour que chacun·e puisse suivre l'élaboration collective.

Nous récoltons sur un support visible de l'assemblée les 3 points décrits ci-dessous :

- **Critique de la situation** : Les participant·es énumèrent des remarques sur « ce qui ne va pas » (diversité des remarques négatives et parlantes) ; puis ils et elles les classent par thèmes pour aboutir à une synthèse des diverses critiques.
- **Imagination d'une situation idéale** : Le groupe effectue une conversion positive de ces critiques. À partir de là, sans tenir compte des contraintes/limites de la réalité, les participant·es cherchent des idées pour les problèmes évoqués ou l'utopie envisagée.
- **Construction d'un projet concret** : Les solutions évoquées ou desseins imaginatifs sont testés et confrontés à la possibilité de réalisation (faisabilité). Le groupe décrit le projet concrètement (objectifs, modélisation, personnes impliquées, moyens nécessaires, collaborations attendues, obstacles possibles, etc.) et décide ensuite des premiers pas, des premières actions à entreprendre après les *Ateliers de l'Avenir*.

En tant qu'animatrices socioculturelles, notre rôle consiste à animer les séances. Notre volonté est de pouvoir démontrer que notre travail peut avoir un impact positif dans l'appropriation des problématiques du développement durable par les citoyennes et citoyens. Durant le débat, nous jouons principalement un rôle de facilitatrices, et veillons à ce que le processus permette à chaque participant·e de se prononcer et de participer activement. Les discussions et échanges sont le moins possible dirigés. Néanmoins, nous nous assurons que le groupe reste fidèle au thème et aux objectifs définis. Nous avons quelques connaissances dans certains sujets liés aux thématiques, car nos valeurs nous ont ouvertes à nous prémunir de ces enjeux dans notre vie quotidienne. De plus, notre étape exploratoire nous a permis d'acquérir davantage de connaissances

au sein des politiques publiques suisses et vaudoises en termes de durabilité. A la fin des *Ateliers de l'Avenir*, le travail doit aboutir à un produit, un résultat concret.

– **Analyse croisée et restitution** : synthèse des avis recueillis et des besoins identifiés, analyse des compétences de l'animation socioculturelle en lien avec ces besoins et élaboration de pistes d'action.

Lors de cette étape, nous avons pris le temps d'assimiler toutes les informations recueillies. Nous avons effectué une analyse croisée des besoins effectifs des communes et des ressources disponibles sur le territoire. Nous avons ainsi pu proposer des recommandations et des pistes d'action utiles pour une meilleure prise en compte de la durabilité au sein des deux communes. Le processus et le produit sont donc intrinsèquement liés et explicités au sein d'un compte rendu transmis aux communes et aux participant-es. C'est un rapport de projet qui constitue une mémoire et une référence pour mesurer le chemin parcouru et sert également d'outil explicatif et de restitution pour l'élargissement de cette démarche à de nouveaux partenaires. Les résultats du projet dans son entier sont également restitués sous la forme d'une capsule vidéo.

## Conclusion

C'est ainsi que nous visons la mise en pratique et le développement de nos compétences professionnelles en animation socioculturelle. Ce projet nous permet notamment la création d'un réseau d'intervenant-es dans ce domaine ainsi que de nous ouvrir des portes pour notre futur professionnel. Ce projet est à utilité multiple et participe notamment à la volonté de nos HES-SO de s'engager sur le terrain et dans la vie pratique des citoyen-nés. Nous espérons pouvoir initier une démarche innovante locale pour notre haute école et ses enseignements, expliciter notre inquiétude en lien avec les événements climatiques avérés et partager notre expérience afin d'encourager l'engagement du champ professionnel. « Le TSV possède un caractère ambitieux pour le travail social et pour les travailleurs sociaux, car il demande le développement constant de nouveaux concepts, théories et modèles de pratiques » (Portillo, 2019, p.51). Afin de pérenniser notre projet et développer une méthodologie qui répondra aux besoins effectifs soulevés par la démarche, nous nous sommes finalement constituées en collectif sous le nom de *animenvert*. Nos objectifs futurs sont de poursuivre le développement et la formalisation d'une méthode qui s'inspire des technologies du travail social, telles que le TSV, l'hybridation des savoirs, l'empowerment, la participation et l'accompagnement de groupes. Nous sollicitons alors nos compétences socioculturelles et nos connaissances professionnelles relatives aux divers publics pour tendre vers une justice climatique et sociale.

**Bellinda Muller, Loana Pittet, Romane Krayenbühl**, anciennes étudiante de la Haute École de travail social de Lausanne et de la santé (HETSL/HES-SO) ayant obtenu leur Bachelor of Arts en Travail Social avec spécialisation en animation socioculturelle en 2022.

## Bibliographie

Académie suisse des sciences. 2022) *U Change* : <https://u-change.ch/fr>  
CAMDEN, Chantal & PONCET, Frédérique 2014. *Approches de recherche innovantes*. In Guillez, P. & Tétréault, S. (Éds). Guide pratique de recherche en réadaptation (pp. 383-405). De Boeck Supérieur s.a. : [https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=YEAWDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA383&dq=Camden+%26+Poncet,+2014,+p.+384\).&ots=Z0JfmY9WYyR&sig=Bnu1Vk2yJjXE9gdqHTQa4I3LW7s#v=onepage&q&f=false](https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=YEAWDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA383&dq=Camden+%26+Poncet,+2014,+p.+384).&ots=Z0JfmY9WYyR&sig=Bnu1Vk2yJjXE9gdqHTQa4I3LW7s#v=onepage&q&f=false)

- Canton de Vaud. (juin 2020). *Stratégie du Conseil d'Etat vaudois pour la protection du climat : Plan climat vaudois - 1ère génération*. <https://www.vd.ch/themes/environnement/climat/>
- Canton de Vaud. (19 juillet 2021). *Programme PECC – Plan énergie et climat communal*.
- Centre d'écologie urbaine de Montréal. (s.d.) Missions, vision et valeurs. Consulté le 5 avril 2022, à l'adresse <https://www.ecologieurbaine.net/fr/mission-valeurs-vision>
- DOMINELLI, Lena. 2018. *Le travail social vert : une approche épistémologique, éthique et méthodologique face aux défis des catastrophes dites « naturelles » du XXI<sup>e</sup> siècle*. In (Eds.), *La fabrique du doctorat en travail social: Controverses et enjeux* (pp. 35-43). Rennes: Presses de l'EHESP : <https://doi.org/10.3917/ehesp.rulla.2018.01.0035>
- DOMINELLI, Lena. 2018. *The Routledge Handbook of Green Social Work*. Routledge : <https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=sHITDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=green+social+work&ots=q13CUbxvlz&sig=IC12pUbrUblCdeHfnHfOgtUcD4#v=onepage&q=green%20social%20work&f=false>
- Fédération romande de l'animation socioculturelle. (2019). *Charte romande de l'animation socioculturelle* : [https://federanim.ch/wp-content/uploads/ressources/Chartes%20et%20texte%20de%20référence/2019\\_charte\\_romande.pdf](https://federanim.ch/wp-content/uploads/ressources/Chartes%20et%20texte%20de%20référence/2019_charte_romande.pdf)
- Forum des association de Renens. (2022) : <https://www.lefar.ch/le-far/>
- HANS, Jonas. 1990. *Le Principe responsabilité*. Flammarion.
- Haute école de travail social Fribourg. (2018). *Recherche Action Collaborative ; Fiche méthode : Atelier de l'avenir*.
- IASSW & IFSW. 2017. *Travail social et développement durable*. *Journée internationale du travail social à l'ONU* : [https://cdn.unrisd.org/assets/legacy-files/301-info-files/491572945A027667C12580C2005943AB/Note\\_conceptuelle\\_WSWD2017\\_FR.pdf](https://cdn.unrisd.org/assets/legacy-files/301-info-files/491572945A027667C12580C2005943AB/Note_conceptuelle_WSWD2017_FR.pdf)
- JUAN, Maïté. 2021. *Les recherches participatives à l'épreuve du politique*. *Sociologie du travail*, 63(1). <https://doi.org/10.4000/sdt.37968>
- KNIEL-FLUX, Lucie, SANTOS MELLA, Alexandre & REPETTI, Marion. 2020. *Le climat redessine le rôle du travail social*. Reiso : <https://www.reiso.org/document/6375>
- Loose Antenna. 2022. *A propos* : <https://looseantenna.fm/about>
- MONNERAYE, Marc. 2012. *Les Ateliers de l'Avenir, un laboratoire pour créer ensemble localement*. Mouvement pour le Développement Social Local : [http://www.centresocialconde.fr/wp-content/uploads/2019/01/ateliers\\_avenir\\_mdsl.pdf](http://www.centresocialconde.fr/wp-content/uploads/2019/01/ateliers_avenir_mdsl.pdf)
- PORTILLO, Magali. 2019. *Qu'est-ce que le travail social vert et en quoi est-il pertinent aujourd'hui ?*. *Forum*, 157, 46-54 : <https://doi.org/10.3917/forum.157.0046>
- RULLAC, Stéphane. 2021. *Les expertises d'usage et usagère : quelles définitions pour quelle participation ?* *Revue [petite] enfance*, 135, 28-36.
- RULLAC, Stéphane. 2020. *Participer au travail social*. Introduction. *Cairn* : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2020-7-page-113.htm>
- Site officiel de la Ville de Renens. (2022). *Développement durable* : <https://www.renens.ch/demain/>
- Statistique Vaud. (2020). *Démocratie et nouvelles formes de participation*. [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/07\\_Prospectif\\_democratie.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/07_Prospectif_democratie.pdf)
- World Commission on Environment and Development. (1987). <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf>